

PILIERI DIDACTICI E INFORMATIVI



Compter sur moi-même

Un parcours d'éducation économique et
financière pour une nouvelle autonomie

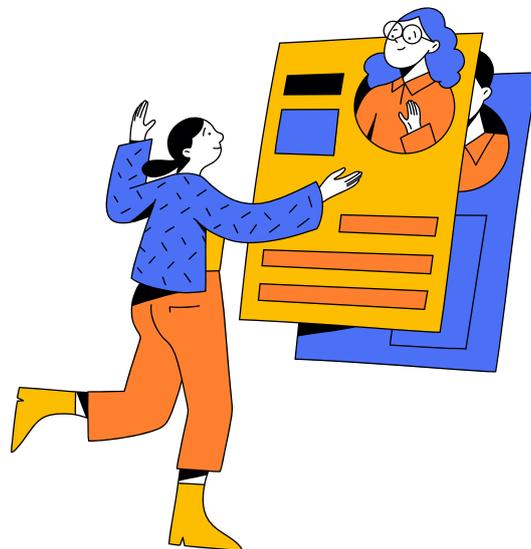


TABLE DES MATIÈRES

Le Travail **p.1**

La Banque - **p.15**

Comptes courants et

instruments

bancaires

Le Notaire **p.28**

L'épicerie **p.33**

Le travail

L'office pour l'emploi

Selon le décret législatif n° 150/2015:

- il facilite l'adéquation entre l'offre et la demande de travail
- il offre des services gratuits aux demandeurs d'emploi qui ont besoin d'aide pour choisir un parcours de formation et/ou d'emploi, ainsi qu'aux entreprises à la recherche de personnel



Pour vous inscrire à l'agence pour l'emploi, vous devez disposer:

- Une **carte d'identité** ou un **passport**
- Un **permis de séjour** (s'il a expiré, vous pouvez vous inscrire avec une copie de la demande de renouvellement)
- Une **carte d'assurance maladie** avec le code fiscal

Le travail

L'office pour l'emploi



À **Pise**, l'agence pour l'emploi est
située **Via Cesare Battisti 14**

tel: 055 19985121

centro.impiegopisa@arti.toscana.it

Pour les autres provinces:

<https://arti.toscana.it/recapiti-cpi>



entrée principale du siège de Pise

Le travail

La recherche



- formulaire sur le site de l'Office de l'emploi

Elenco Offerte di Lavoro

Descrizione qualifica:	Tipo offerta:	Tipo contratto:				
<input type="text" value="Descrizione Qualifica"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>				
▶ Localizzazione sede di lavoro						
▶ Competenza amministrativa e codice offerta						
Condividi Ricerca		Azzera Ricerca				
		Cerca				
Provenienza ◊	Codice Offerta ◊	Tipo offerta	Tipo contratto	Qualifica - Descrizione qualifica	Sede di lavoro ◊	Scadenza ◊
Nessuna Offerta soddisfa i criteri di ricerca						

- par le biais d'annonces, de réseaux sociaux (Linkedin), de relations (amis et famille) et de la consultation d'autres organismes

Préparez un CV clair et actualisé et n'oubliez pas qu'il sera votre **carte de visite** auprès de vos futurs employeurs !



Le travail

La recherche



Par l'intermédiaire de l'Office pour l'emploi, il est possible, après inscription, de demander le statut de chômeur par le biais de la **déclaration de disponibilité immédiate (DDI)**: un pacte pour l'emploi est conclu entre la personne et l'Office.

Le chômeur se rend disponible pour participer aux initiatives de recherche active d'emploi promues par l'Office et certifie sa disponibilité immédiate pour le travail.

Le statut de chômeur prend fin

lorsque la personne trouve un emploi et **est refusé** lorsqu'elle ne respecte pas les engagements pris dans le cadre du pacte pour l'emploi et/ou refuse une offre d'emploi appropriée



Le travail

Le contrat de travail

est le **document officiel** sur lequel repose l'ensemble de la relation de travail entre vous (l'employé) et l'entreprise qui vous embauche

En Italie, il existe différents **types de contrats** :

- contrat à durée indéterminée
- contrat à durée déterminée
- contrat à temps partiel
- contrat de stage
- contrat sur appel
- contrat d'apprentissage
- contrat de collaboration coordonnée et continue
- contrat de service occasionnel
- contrat de travaux privés (pour l'achèvement d'un ouvrage).



**Il est essentiel de lire
attentivement le contrat
et de le signer !**



Le travail

Le contrat de travail

à durée
indéterminée

le contrat à durée indéterminée signifie que l'**embauche est définitive** : il n'y a pas de date de fin ! Il peut y avoir une période d'essai pour l'employé qui ne dépasse pas 6 mois

à durée
déterminée

le contrat à durée déterminée a une **durée minimale** de 12 jours et est renouvelable quatre fois sans dépasser une durée totale de 12 mois

à temps
partiel

par rapport au contrat à durée déterminée, la **répartition du temps** change : 20 à 30 heures par semaine au lieu de 40

de service
occasionnel

pour différentes catégories professionnelles. Il comporte des **limites économiques** : la rémunération totale du travailleur ne peut dépasser 5 000 euros par an.

Le travail

Le contract de travail

sur appel

le contrat se caractérise par la **disponibilité du salarié** lorsque l'employeur l'appelle (il doit être prévenu au moins un jour à l'avance). Après 400 jours de travail sur trois ans, il devient un contrat à durée indéterminée.

de stage

il s'agit d'une **formation à l'emploi**. Il en existe différents types en fonction de l'objectif du travailleur

apprentissage

destiné aux **jeunes de 15 à 29 ans**, il offre un salaire minimum et une formation professionnelle. Il a une durée variable selon le type de

collaboration
continue

le travailleur a une relation continue avec le même employeur mais **travaille de manière autonome** (il choisit le moment, le mode, le lieu, etc.)

Le travail

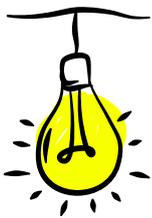
Le bulletin de salaire

est le document attestant de la **rémunération** perçue pour le travail effectué. Il est remis mensuellement au salarié et contient tous les détails de ses revenus et cotisations



CODICE UTILE		PUBBL. INCASSO		MENSILE DI RETRIBUZIONE		APRILE 2012		AUTORIZZAZIONE UTILE	
1204567890		487043210		1204567890		26/01/2009		04/04/2012 12.42	
COGNOME E NOME		COGNOME COGNOME		NOME		SEDE OPERATIVA			
ROSSI MARIA		ROSSI MARIANILEGGIO		ROSSI (RM)		SEDE OPERATIVA			
PROFESSIONE		INDICAZIONE ATTIVITA' ECONOMICA		INDICAZIONE ATTIVITA' ECONOMICA		INDICAZIONE ATTIVITA' ECONOMICA			
1/10/2003		8		7		COMMERCIO E TERZIARIO			
PAGATA IN		PAGATA IN		PAGATA IN		PAGATA IN			
809.48000		524.21718		2.06589		41.21656			
REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF			
38.35		6.67		48.22		238.50		18.67	
REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF			
347.17		127.96		10.67		138.65			
REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF			
5		6		6		38.76		2.00	
REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF			
8.0864		58.73006		1.527.06					
REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF		REDAZIONE PREL. IMP. IRPEF			
6		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA			
102		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA			
230		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA			
500		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA			
819		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA			
826		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA			
828		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA		REDAZIONE ORDINARIA			
411,13		411,00		411,13		2,08		1,431,97	
REDAZIONE CONTRIBUTO		REDAZIONE CONTRIBUTO		REDAZIONE CONTRIBUTO		REDAZIONE CONTRIBUTO			
NPS		NPS		NPS		NPS			
201,82		326,45		97,83		30		201,82	
REDAZIONE CONTRIBUTO		REDAZIONE CONTRIBUTO		REDAZIONE CONTRIBUTO		REDAZIONE CONTRIBUTO			
5,616,73		262,53		109				5,616,73	
REDAZIONE CONTRIBUTO		REDAZIONE CONTRIBUTO		REDAZIONE CONTRIBUTO		REDAZIONE CONTRIBUTO			
1.482,17		327,79		0,22		0,43		1.153,06	

exemple de modèle tiré de l'internet



il est important de vérifier votre fiche de paie en détail. Votre avocat ou un syndicat peut vous y aider !

Le travail

Le bulletin de salaire

ce document contient:

- les données personnelles du travailleur et certaines données de l'entreprise
- le **niveau d'encadrement** du travailleur et le C.C.N.L. appliqué par l'entreprise

À chaque niveau de cadre correspond une rémunération économique spécifique. Le niveau cadre doit figurer dans le contrat de travail !



- le salaire minimum calculé sur la base du remboursement des congés, de l'augmentation de la prime d'ancienneté, de l'indemnité de vie chère (pour ne citer que quelques exemples)
- la détermination du montant journalier et horaire du salaire - le système de rémunération (horaire ou mensuel)
- les cotisations et les déductions fiscales

Le travail

Le niveau du cadre

Qu'est-ce que la C.C.N.L. ?
signifie **Convention
Collective Nationale de
Travail.**

Les C.C.N.L. sont des contrats de travail conclus par les organisations représentant les intérêts des employeurs et les associations représentant les travailleurs, qui diffèrent selon les catégories.

Ces organisations et associations sont appelées syndicats. Une fois le contrat de travail signé, il est transmis aux syndicats qui protègent les droits des travailleurs

Le travail

Les syndicats

L'employé n'est pas obligé de s'affilier à un syndicat. S'il le souhaite, il peut adhérer au syndicat national qui suit la catégorie professionnelle et le secteur de production qu'il a choisis avec l'emploi.

Le **syndicat CGIL** offre divers services à ses membres, dont le contrôle périodique des fiches de paie!

INPS

L'Institut national de sécurité sociale (l'une des institutions de sécurité sociale les plus importantes et les plus complexes d'Europe) offre aide et soutien à tous les citoyens pour la protection de leurs droits économiques et sociaux dans le domaine de l'emploi

Le travail

INAIL

Institut national d'assurance contre les accidents du travail. Nous avons le droit de réclamer des indemnités de maladie à notre employeur!



N'oubliez pas:

avec un contrat de travail, les protections et garanties déclarées par les syndicats et les institutions de sécurité sociale vous reviennent de droit!

Le travail

Démission et droits

L'INPS verse des allocations de chômage mensuelles (NASPI). Elles doivent être demandées dans les cas suivants:

- le contrat de travail a expiré et n'est pas renouvelé
- l'employé est licencié avant la fin du contrat
- l'employé démissionne pour **cause de licenciement volontaire justifié**



Par exemple :

- 1) L'employeur ne vous paie pas tous les mois (*un mois de retard suffit!*) ou le salaire n'est pas le même que celui établi dans le contrat de travail
- 2) Mauvais comportement de la part de l'employeur

Le travail

Démission et droits



Que faut-il faire avant de démissionner pour un licenciement volontaire justifié ?

1) En cas de non-paiement du salaire, vous devez prouver que le paiement mensuel a été demandé à l'employeur (*l'échange de messages peut constituer une preuve!*)

2) En cas de faute commise par l'employeur, vous devez obtenir des preuves de la part de vos collègues. (*il n'est pas toujours facile de les obtenir, mais nous avons le droit de les dénoncer!*)

Le travail

Démission et droits

Pour chaque mois de travail, le salarié accumule un pourcentage d'argent qui correspond à la **prestation démission** (TFR). Nous avons le droit de le recevoir et il doit être payé à la fin du contrat de travail. (Ce pourcentage est indiqué sur la fiche de paie!)

Lorsque vous décidez de démissionner, vous bénéficiez de l'indemnité de démission, mais vous ne recevez pas NASPI!

Il est important de rappeler que les démissions volontaires doivent toujours être déclarées par **voie électronique** à l'employeur via l'INPS.



La banque

Le compte courant

C'est l'instrument financier qui permet de contrôler ses finances. Il peut être individuel ou partagé. *Ouvrir un compte courant est un droit!*

Chaque opération sur le compte courant a un coût. Demandez donc toujours à la banque quel type de compte courant vous convient le mieux. Par exemple, en fonction de votre ISEE, l'ouverture d'un compte courant peut être gratuite mais assortie de limitations d'opérations.

Il n'existe pas actuellement de **service** de **médiation** linguistique et culturelle au sein des banques.

Adressez-vous à un notaire de confiance ou faites-vous accompagner par un ami qui connaît la langue !



La banque

Le compte courant

il peut être:

- **ordinaire** (coût pour chaque opération individuelle)
- **forfaitaire** (coût fixe pour les opérations et les services bancaires)
- **compte de base** (a une opérativité limitée mais peut être gratuit avec un **ISEE** inférieur à 11 600,00 € ou des retraités jusqu'à 18 000,00 € brut)
- **conventionné** (remises et soutiens pour des catégories de clients. Par exemple: membres de la CGIL)

ISEE: outil utile pour comprendre la situation économique du ménage et, en général, le revenu du citoyen individuel ou du citoyen.

La banque

Le compte courant

Le Compte courant est utilisé pour:

- les retraits d'argent, les virements (dépôts) et le débit de factures, par le biais du code **IBAN**
- les paiements physiques (dans les magasins, les supermarchés, etc.) par le biais de la carte **Bancomat**, délivrée par la banque lors de l'ouverture d'un compte courant

il n'est pas utilisé pour:

- l'émission de chèques (*pour cela, il faut un livret spécifique!*), l'ouverture d'un dépôt de titres, l'obtention d'une ligne de crédit ou d'un découvert (*c'est-à-dire la demande d'une somme d'argent octroyée par la banque*)

**il peut être annulé sans frais
et sans pénalité !**

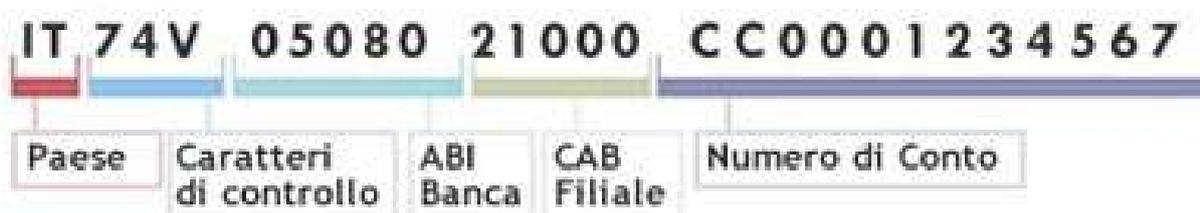


La banque

IBAN

International Bank Account Number

Composizione Codice Iban



Le code IBAN est lié au compte à vue. Il **peut être partagé** avec d'autres personnes pour envoyer ou recevoir de l'argent. **Par exemple : votre employeur peut vous envoyer votre salaire via le code IBAN !**



Homebanking

En téléchargeant l'application de la banque de votre choix, vous pouvez effectuer certaines opérations en ligne. Par exemple, vous pouvez effectuer des virements, consulter le solde de votre compte à vue, recevoir votre extrait de compte, avoir votre code IBAN à portée de main

La banque

Les cartes de paiement

sont des instruments liés au compte courant pour effectuer des paiements « physiques ». Par exemple : dans les magasins, au supermarché, via les points de vente, etc.

Les cartes sont les suivantes:

- le **Bancomat** (vous le recevez à l'ouverture de tout compte à vue. Elle peut être utilisée dans les limites de l'argent qui se trouve sur votre compte à vue)
- la carte **prépayée** (peut également être utilisée sans ouvrir de compte à vue. En fait, une carte prépayée peut également être achetée au bureau de Poste Italienne. Elle est recommandée pour les achats en ligne!)
- la carte de **crédit** (plus chère!)
- le chéquier (banque/poste)

Les deux derniers ne sont pas inclus dans le compte courant de base.

**Certaines cartes sont assorties
d'une cotisation annuelle!**



La banque

Les mots de passe



- ne les communiquez à personne, sauf à une personne de confiance!
- n'oubliez pas de les conserver dans un **endroit sûr**, où vous seul pouvez y accéder facilement (pas sur votre téléphone portable!)
- lorsque vous ouvrez votre compte courant, vous recevez des **codes d'activation** que vous pouvez remplacer par les mots de passe que vous préférez après votre première connexion
- pour utiliser la banque à domicile, on vous demande une **authentification «forte»** (à l'aide de codes de sécurité instantanés) en plus des mots de passe d'accès que vous choisissez.

La banque

Les mots de passe

Attention aux escroqueries en ligne!

- 1) à chaque **mouvement suspect** (par exemple, un paiement que vous ne reconnaissez pas), contactez la banque et bloquez les cartes!
- 2) Lorsque vous recevez un **SMS** de la banque, ne répondez pas! C'est généralement une arnaque, les banques n'envoient pas de SMS.
- 3) Ne sauvegardez pas les données de votre carte sur des sites en ligne, elles pourraient être clonées!



La banque

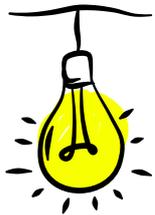
Demande de prêt

Vous pouvez demander à la banque un prêt:

- **hypothécaire** (pour acheter une maison)
- **basé sur le crédit à la consommation** (pour acheter une voiture, un cours de langue, un appareil électroménager, etc.)
- et d'autres types...

N'oubliez pas que lorsque vous demandez un prêt, il est important d'**analyser la situation financière** dans laquelle vous vous trouvez!

Il est essentiel de ne pas trop s'endetter



Si la mensualité du prêt devient trop élevée au fil du temps, par rapport à vos possibilités financières, il est possible de

renégocier avec la banque ou

l'intermédiaire avec lequel le prêt a été contracté

Contactez différentes banques pour comparer les options de prêt!



La banque

L'hypothèque

- peut avoir une **durée variable**: minimum 5 ans -maximum 40 ans
- peut être à **taux fixe** (mensualité constante) ou à taux **variable**
- généralement, **80%** (voire 100% dans certains cas) de la valeur du bien est financée
- plus la durée du prêt est longue, plus la mensualité coûtera cher (*mais il y a plus d'intérêts!*)
- les **frais annexes** (= à payer en plus du prêt) doivent toujours être pris en compte. Par exemple: frais de notaire, frais d'expertise technique, polices d'assurance, etc.
- Il peut être nécessaire qu'une personne de confiance se porte garante du paiement du prêt.

La banque

Crédit à la consommation

- lorsqu'il est nécessaire d'acheter une voiture ou un appareil électrique, par exemple, ou de suivre un cours de langue, ou pour faire face à des périodes de manque de liquidités (= pas d'argent)
- le **montant** accordé peut varier de 200,00 € à 75 000,00 € peut être demandé **sous la forme**: d'un prêt à tempérament, adossé à un compte à vue, à un cinquième du salaire ou à une carte de crédit revolving (--> carte de crédit à tempérament)



La banque

Avant de demander le prêt

- 1) faites une liste de vos **besoins** et de vos **priorités**
- 2) les mensualités du prêt ne doivent pas dépasser **30%** de votre salaire
- 3) comparez et évaluez le TAEG

Qu'est-ce que le TAEG ?
signifie **Taux Annuel
Effectif Global**

Indique le coût réel du prêt sur une base annuelle (comprend également les frais et commissions)

Le TAEG doit être publié sur la **fiche d'information**, c'est une obligation légale! Demandez à plusieurs banques de comparer et de choisir celle qui vous convient le mieux.



La banque

Après l'obtention du prêt

- 1) vous avez le **droit de résilier** le contrat de prêt dans les 14 jours suivant la signature
- 2) en cas de situation économique grave, vous pouvez **suspendre le prêt**
- 3) vous avez la possibilité de **transférer gratuitement** le prêt à un autre intermédiaire/banque
- 4) vous pouvez à tout moment rembourser une partie ou la totalité du prêt en une seule fois.

Il est essentiel de **bien comprendre** ce qu'implique la mise en place d'un prêt dans votre vie. Si vous n'êtes pas sûr de vous ou si vous avez du mal à comprendre ce que vous signez, demandez toujours à un ami ou à une personne de confiance!
Soyez toujours vigilant!



Le notaire

Qui est-il? Que fait-il?

Le notaire public exerce le contrôle de la légalité des actes et des volontés des personnes. Par le biais des actes notariés, il garantit l'exécution correcte de la loi.

La figure du notaire est présente dans diverses situations. Par exemple, lors de l'achat d'une maison, de l'ouverture d'une entreprise, de la rédaction et de la lecture d'un testament, etc.

Cette personne joue un rôle important dans les moments décisifs de votre vie, **choisissez un notaire de confiance!**



Le notaire

Acheter une maison

Après avoir demandé et obtenu le prêt auprès de la banque, une **proposition d'achat** du bien choisi doit être faite aux propriétaires. Lorsque la proposition est acceptée, un **contrat préliminaire** doit être signé, engageant le vendeur et l'acheteur à réaliser la transaction. Enfin, il y a la signature du **contrat définitif**

Le choix du notaire lors de l'achat d'une maison ne doit pas être guidé par l'agence immobilière ou la banque, mais uniquement par vous! Ce figure doit cependant être présente à toutes les étapes!



Le notaire

Le mariage

le notaire intervient également sur la documentation de la **communauté** ou de la **séparation de biens** lors de la décision de se marier. Dans le premier cas, tous les biens acquis pendant le mariage (même si ce n'est que par l'un des conjoints) sont communs. Dans le second cas, c'est l'inverse: les biens acquis seront la propriété de l'époux qui les achète.



En général, si le notaire n'est pas invité à préciser la séparation de biens, le mariage a lieu sous le régime de la communauté de biens. **Vous trouverez cette précision dans l'acte de mariage!**

Le notaire

vivre ensemble

Lorsque l'on vit en concubinage mais que l'on n'est pas marié, il est possible de signer, en présence d'un notaire, un **contrat de partenariat**: il s'agit de formaliser les règles, les droits et les devoirs à respecter par les deux concubins pendant la durée du concubinage et jusqu'à sa fin.

vivre en location

Le bail (ou **contrat de location**): entre un propriétaire et un locataire doit être signé par les deux parties, puis soumis à l'administration fiscale.

les enfants

les enfants nés dans le cadre du mariage sont automatiquement reconnus par les deux époux. En revanche, lorsqu'on n'est pas marié, il est nécessaire de faire une **déclaration écrite** pour reconnaître les enfants

Le notaire

Le testament

La présence du notaire est également importante pour l'enregistrement d'un testament: un instrument qui vous permet de décider, en toute indépendance, de l'avenir de vos biens après votre mort.

En présence d'un notaire, il est également possible de faire une D.A.T. (Disposizione Anticipata di Trattamento) pour décider à l'avance des soins médicaux et du traitement au cas où vous ne seriez plus en mesure de prendre des décisions.



L'épicerie

“Coop” supermarché

Le nom Coop signifie *coopérative* et c'est l'un des supermarchés les plus connus de Toscane. La **carte de membre** peut être demandée dans tous les magasins Coop. Le fait d'être membre permet de bénéficier de réductions et de promotions sur les produits et bien plus encore! Pour faire la carte, il faut une pièce d'identité. La carte coûte 25 euros à payer au moment de la demande (*il ne s'agit pas d'un paiement mensuel!*). La carte n'est jamais périmée et vous pouvez décider de la rendre à tout moment, et les frais d'adhésion vous seront remboursés.



L'épicerie

Les produits

Les produits de marque Coop mettent l'accent sur la bonté, la sécurité alimentaire, l'éthique des travailleurs et le respect de l'environnement. Ils sont regroupés en différentes lignes, en fonction de leurs caractéristiques

“Gli Spesotti”

C'est l'une des gammes les moins chères. Elle comprend une gamme de produits pour différents usages et est très bon marché par rapport à d'autres marques dans les supermarchés.

Recherchez
l'étiquette
«Gli Spesotti»
sur l'emballage!



L'èpicerie

Coop pour les écoles

Avec la carte de membre, vous bénéficiez d'une **réduction sur les livres scolaires** pour vos fils et vos filles. En plus des réductions sur d'autres livres, dictionnaires, cahiers d'exercice...



Le lien de référence pour plus d'informations sur la réservation des livres scolaires :

www.librochevuoitu.it

L'épicerie

Salvatempo

À l'entrée du supermarché, vous trouverez l'outil de **gain de temps**. Il est activé avec votre carte de membre et vous permet de gagner du temps à la caisse: il vous suffit d'enregistrer chaque produit avec le code-barres pendant que vous faites vos courses et de présenter l'outil à la « caisse rapide » sans avoir à passer en revue chaque produit à la caisse. De plus, vous pouvez voir la valeur partielle de votre chariot tout au long de vos courses !

Il peut arriver que l'instrument demande un «contrôle manuel», de sorte que vous devez passer à la caisse normale et passer chaque produit. Cela se produit de manière aléatoire !



L'épicerie

L'étiquette

C'est la carte d'identité du produit! Sur l'étiquette du produit, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour faire un choix éclairé

L'étiquette détaillée contient:

- le **nom du produit** (différent du nom commercial!) Exemple: *Croissant au levain et à la crème de citron*
- tous les **ingrédients**, classés par ordre décroissant de poids
- les **allergènes** qui diffèrent des ingrédients parce qu'ils sont écrits dans une couleur et/ou une forme différente (généralement en gras !)
- les **additifs** qui peuvent donner de la couleur, sucrer ou conserver le produit
- les **recommandations** pour la conservation du produit avant et après ouverture

L'épicerie

L'étiquette

- la mention **«à consommer de préférence avant»**, qui n'est pas la même que la date de péremption après laquelle un produit n'est pas bon pour la santé. **Généralement, la date de péremption figure sur le dessus de l'emballage du produit et non sur l'étiquette et indique: «à consommer de préférence avant»**
- les **valeurs nutritionnelles** qui indiquent la valeur énergétique, la quantité de glucides, de protéines, de sucres, de graisses, etc. contenues dans le produit
- le **mode d'emploi et les conseils** de cuisson
- toutes les coordonnées de la **personne responsable** de la production (généralement le nom du fabricant ou du distributeur)
- les **marques de garantie** l'origine du produit
- le titre alcoométrique (s'il contient de l'alcool)

L'épicerie

L'étiquette

En plus de bien lire l'étiquetage, vous pouvez demander aux employés de Coop des informations supplémentaires sur les produits non emballés (frais !), utiliser les machines disponibles dans le supermarché pour obtenir des informations supplémentaires sur le produit et demander des informations supplémentaires aux employés de Coop!



